

LA PRÉSIDENTE

Agen, le 02 AVR. 2024



A l'attention des Maires du département

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Les communes ont été associées dès le lancement de la troisième édition du Budget participatif citoyen créé par le Département, en mettant à disposition des citoyens les flyers et fiches idées, facilitant ainsi le dépôt d'idées.

L'instruction des idées déposées a permis de faire émerger les projets qui seront soumis au vote des Lot-et-Garonnais, du 15 avril (0:00) au 18 mai 2024 (23:59).

Afin de permettre au plus grand nombre de citoyens de prendre part au vote, un dispositif de vote au format papier complète le vote numérique.

Aussi, je vous remercie de votre collaboration dans cette nouvelle étape du Budget participatif citoyen, en permettant aux citoyens qui n'ont pas accès au numérique ou qui rencontrent des difficultés dans son utilisation, de voter au format papier dans votre mairie, aux horaires habituels d'ouverture, pour les trois projets de leur choix.

Vous trouverez donc ci-joint une fiche de procédure indiquant la marche à suivre durant toute cette phase de vote puis concernant le retour des bulletins de vote au Département, ainsi que des affiches, des bulletins de vote, des flyers, des listes d'émargements... si vous n'avez pas conservé l'urne carton Budget Participatif Citoyen qui vous avait été remise lors de la 1^e édition, je vous remercie d'utiliser une urne électorale en y apposant l'affiche jointe.

Le service Participation citoyenne du Département se tient à votre disposition pour toute information complémentaire qui vous serait nécessaire (téléphone : 05 53 69 41 28 ou initiaticitoyenne@lotetgaronne.fr).

Je sais pouvoir compter sur votre soutien et vous en remercie vivement.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée

Sophie BORDERIE
Présidente du Conseil départemental